



Communiqué

Samedi 23 mars, la CGT a été une nouvelle fois la cible de la répression policière qui s'abat sur le pays.

Ne sachant visiblement pas comment se sortir de la colère sociale qui s'exprime un peu partout, le gouvernement s'enferme dans une escalade de violence et d'atteinte aux libertés jamais connue sous la V^e République.

A Nice, c'est une militante d'ATTAC de 73 ans, adhérente de la CGT, qui a été gravement blessée lors d'une charge policière. Elle est actuellement plongée dans le coma.

A Marseille, la police a chargé un cortège de la CGT qui manifestait pacifiquement « contre le fascisme, pour le progrès social et l'égalité des droits ». Trois militants dont un secrétaire de l'Union départementale des Bouches-du-Rhône, Maxime adhérent de notre syndicat, ont été violemment pris à partie par les forces de l'ordre en recevant de nombreux coups de matraque. Un d'entre eux, Lucas, a été embarqué sans ménagement et n'est ressorti de garde-à-vue que le lendemain grâce à une forte mobilisation des militants du territoire.

En signe de protestation, les adhérents SGLCE de la distribution de Marseille et de Vitrolles ont débrayé pendant deux heures, retardant ainsi la livraison des quotidiens.

Notre camarade de la SAD de Marseille s'en sort avec de nombreuses blessures qui lui ont valu 3 jours d'ITT.

Ces faits sont inacceptables et cette répression doit stopper immédiatement. Pour sortir par le haut de la situation, le gouvernement doit répondre positivement aux revendications du mouvement social en cours.

La commission exécutive du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite apporte tout son soutien à l'Union départementale des Bouches-du-Rhône et à Maxime ; souhaitons à tous ces camarades de se rétablir au plus vite pour continuer la lutte tous ensemble.

Paris, le 26 mars 2019